

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 9

Artikel: Revue anecdotique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les après-midi seraient destinées aux ouvrages du sexe.

2^e Les jeunes filles de douze ou seize ans ne fréquenteront l'école que l'après-midi, de 2 à 5 heures : trois heures de leçons par jour, avec deux heures d'études sérieuses à la maison, nous paraissent suffisantes pour donner à la grande masse de nos jeunes filles la culture intellectuelle nécessaire. Elles passeront la matinée à la maison, préparant le déjeuner, faisant les chambres, s'aident pour le dîner, etc., etc.

Entre le déjeuner et le dîner, elles trouveraient peut-être encore une heure pour continuer, sous la direction de leurs mères, les exercices de couture, etc.

Il n'est pas besoin de faire ressortir tous les avantages d'une éducation ainsi dirigée ; les habitudes d'ordre, de simplicité sont tout aussi nécessaires à la jeune fille qui peut espérer cent mille francs de dot qu'à celle qui n'aura qu'un trousseau modeste.

Le mot de Napoléon Ier à M^{me} de Campan est toujours vrai : « Elevez des mères de famille. »

Nous étions là une douzaine de célibataires de vingt-cinq à trente ans, livrés à ces réflexions, les uns employés de l'Etat, avec deux ou trois mille francs de traitement, les autres employés dans le commerce ou l'industrie, enfin d'autres établis pour leur propre compte, sans avoir pourtant une grande fortune. Vous comprendrez, Monsieur le rédacteur, combien il nous est difficile de trouver des compagnes dans les circonstances de vie actuelle, avec la cherté des loyers, etc., si les jeunes filles ne sont habituées dès l'enfance à la simplicité, au travail et à l'ordre. Et cependant, pour dire vrai, nous désirons ardemment nous marier.

R.



Revue anecdotique.

I. LES DESPOTES.

Les anecdotes sont les miettes de l'histoire ; elles nous donnent presque toujours le menu du festin. Des plus grands esprits, des hommes de génie se sont plu à en conter pour nous dire, d'un mot, les mœurs, l'esprit ou la pensée d'un personnage ou d'une époque. C'est qu'un fait, tout petit en soi, suffit souvent pour caractériser un homme. On connaît mieux quelqu'un, a-t-on dit, en le regardant dix minutes par le trou d'une serrure qu'en le fréquentant dix années ; et l'anecdote n'est autre chose que l'histoire surprise par le petit trou d'une serrure ; aussi, que de fois ne nous en dit-elle pas plus long en dix lignes qu'en un gros volume une histoire raide, noble, gantée, drapée, majestueuse !

L'histoire nous dit que Pierre-le-Grand fut un grand génie ; l'anecdote ajoute qu'il fut un despote, et elle le dit sans phrases : Un jour, l'autocrate contemplait, dans le cabinet anatomique de Boërrhaave, un cadavre préparé et humecté d'essence de térébenthine. L'odeur forte ou l'horreur du spectacle causa quelques nausées aux seigneurs de sa suite. Le czar, voulant qu'ils apprissent à vaincre

cette aversion, les força de mordre les muscles qui leur inspiraient tant de dégoût (1).

L'historien nous a montré l'empereur de toutes les Russies ; le conteur, en grattant un peu ce souverain, a mis à nu le tartare. En voici un autre :

Un matin, au printemps, à l'époque où la débâcle de la Néva rend extrêmement périlleux le passage du fleuve, l'empereur Nicolas aperçut d'une des fenêtres du Palais d'Hiver une foule nombreuse contemplant avec stupeur un homme qui, par bonds multipliés et de glaçons en glaçons, courait vers la rive opposée. Il envoie son aide-de-camp aux informations ; l'aide-de-camp part et revient en disant : « Sire, c'est un paysan qui a parié de traverser la Néva pour vingt-cinq roubles et qui veut gagner son pari. — Qu'on lui donne vingt-cinq coups de bâton, répliqua Nicolas ; un homme qui risque ainsi sa vie pour une misère serait capable de tout pour de l'argent » (2).

Les historiens, ceux surtout qui écrivent sur une époque ou sur un homme, ont le tort grave de s'amouracher de leurs héros ; ils prennent plaisir à taire leurs fautes ou à les excuser, et d'un tyran font souvent une victime ; ils faussent l'histoire et démoralisent le lecteur par ce procédé. Ainsi est Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, ainsi Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Les poètes tombent dans le même défaut. Virgile, au commencement de son *Enéide*, nous dit qu'Auguste-Octave est au rang des dieux et qu'il y a droit à la première place : Auguste fut un tyran ; il proscrivit 300 sénateurs, 2000 chevaliers et 100 pères de famille, obscurs mais riches ; Suétone, un sévère anecdotier, nous conte que le prêtre Gallius Quintus étant entré au Sénat avec un poignard caché sous son manteau, Auguste le fit mettre à la torture en sa présence et lui arracha les yeux de sa propre main, parce que ce sénateur l'avait appelé *tyran*.

Une histoire estimée de la Turquie nous apprend qu'un prince voisin envahit les Etats du sultan Mourad, le battit et lui fit deux mille prisonniers, et que ce sultan prit sa revanche l'année suivante et défit complètement le prince ennemi. Un écrivain arabe contemporain raconte ces événements d'une autre façon :

Le prince Wad fit bien deux mille prisonniers au sultan, mais il les enferma dans un mur, il les *maçonna*, il les *mura* vivants, mêlés aux moëllons, avec des trous ménagés pour qu'ils pussent voir et respirer ; le sultan Mourad, l'année suivante, fit deux mille prisonniers au prince Wad, les fit empaler sur des pieux le long de la route, avec un écrêteau ainsi conçu :

Au prince Wad, maçon, le sultan Mourad, planleur de pieux.

C'est ce même *grand homme* qui fit un jour éventrer trois de ses enfants pour savoir lequel des trois avait mangé une pomme volée dans son palais.

Les tyrans ont aussi leurs despotes : La Dubarry,

(1) LECLERC, *Hist. de Russie*.

(2) *Souvenirs d'un page de l'empereur Nicolas* (DE MAISTRE).

couchée sous l'édredon, jeta un jour sa pantoufle à la tête du roi Louis XV, en disant : *Dis-donc, La France, apporte-moi mon café!* Et le roi de France lui apporta son café; il est vrai que Mlle Vaubernier était renvoyée le lendemain. *(A suivre).*

—————

Les deux glaives du bourreau qui viennent d'être déposés au Musée des antiquités, sont un héritage de la domination bernoise. Sur les lames de ces instruments sont gravées des inscriptions en langue allemande, en partie effacées par la maladresse d'un aiguiseur. L'une de ces inscriptions est ainsi conçue :

« Hute dich Thue Kein Böses nicht Wilst u entflehen dem Gericht. »

Prends garde d'éviter le mal si tu veux échapper au jugement ou à la justice.

Sur l'autre glaive on lit :

« O Ihr menschen Kinder Ach Ihr freche sündiger....

» Und fallet Gott zu füss sonst Ihr mit diessem schwert dahin gerichtet verdet.

» Diesses Schwert ist gewetzet und ich dar zu gesetzet, von Gott und obrigkeit zu straffen böse leüt. »

O vous, enfants des hommes..... humiliez-vous devant Dieu, sinon vous serez punis par ce glaive.

Ce glaive est destiné aux méchants et je suis établi par Dieu et le Souverain pour les punir.

L'un de ces instruments est celui qui a tranché la tête du major Davel.... « de par Dieu et le Souverain ! »

A DOUARNENEZ

III

Stevan était né marin; il avait, comme dit l'expression bretonne, *de l'eau de mer autour du cœur*. Il manœuvra avec tant d'habileté que, malgré le calme persistant, à deux heures du matin il atteignit le Pont-des-Chats, et à trois heures l'île de Sein, où il passa le reste de la nuit dans une crique déserte.

Après avoir dormi cinq heures dans le fond de sa barque, enveloppé dans un vieux morceau de toile à voile, il se réveilla, frappé par les rayons du soleil et ballotté par la houle.

Il s'étira, bâilla, se leva reposé et dispos, but un trait d'eau douce à même son baril, coupa avec son eustache un croûton à l'une de ses meules de pain bis, entama sa provision de lard fumé et déjeuna assis à l'arrière de son bateau, en soupirant de temps à autre : « Tinah ! »

Tinah!... le joli nom, le doux nom, et comme il tintait délicieusement sur son cœur!...

— Ah ! que je t'aime ! que je t'aime !... susurrail-il; pour toi, je bouleverserais le monde? comment ne viendrais-je pas à bout de la sorcière de l'île du Lok?...

Son repas terminé, il avala une gorgée d'eau-de-vie, carqua de nouveau sa voile et mit le cap sur les Glénans, sans avoir été aperçu par les habitants de Sein, qui, on le sait, sont de bonnes gens.

La brise était plus vive que la veille; comme elle venait du nord, notre gars put courir grand largue; cependant, ce n'est guère que vers le crépuscule qu'il quitta la baie d'Audierne et doubla la pointe de Penmarch.

A ce moment, le ciel se couvrit de nuages noirs, la mer devint lourde, le vent souffla.

« Ho! ho! fit Stevan; il paraît qu'il va en fusiller dans le nordé; heureusement, j'approche du terme de ma navigation. »

Les vagues grossissaient, la vergue fatiguée criait contre le mât, la barque bondissait de lame en lame.

La tempête venait d'éclater au large; elle s'approchait de la côte en grondant; Stevan fuyait devant elle, à mât et à cordes; mais elle l'atteignit et l'enveloppa en vue des roches de Penmarch avant qu'il eût eu le temps de se mettre à l'abri.

La nuit était venue, la grande terre avait disparu, le gars naviguait dans l'obscurité.

Les vagues, fouettées par la bourrasque, déferlaient sur la barque, la secouaient, tantôt l'engloutissant dans leurs plis, tantôt la lancant à leurs crêtes écumantes.

Stevan voulut prendre des ris; il ne put y parvenir et dut se cramponner à son mât pour ne pas être enlevé par des paquets de mer.

Cela dura ainsi pendant quatre heures.

A la fin, la barque fut jetée par une saute de vent sur un rocher et s'y brisa comme verre.

— Par saint Elme! sacra Stevan en se cramponnant où il tomba, il vente la peau du diable, cette nuit!

La tempête disparaissait vers le continent, la mer se retirait en mugissant, les nuages s'espacient, les étoiles reprenaient.

Stevan se tâta, car il avait été si terriblement secoué qu'il n'était pas sûr d'avoir encore tous ses membres.

— Dieu soit loué! fit-il en se retrouvant au complet.

Et il se leva, mouillé comme un poisson, mais enchanté d'en être quitte à si bon marché.

Où était-il? Il n'en savait rien.

Il regarda autour de lui, s'orienta, explora l'endroit où son bon génie l'avait déposé un peu rudement, et finit par s'écier: « Je suis aux Glénans! »

En effet, il était sur l'un des îlots de ce petit archipel; les côtes échancrees de l'arrondissement de Quimper, qu'il apperçut quand le jour pointa, le lui prouverent.

Les Glénans sont un groupe de rochers dangereux; sept de ces rochers, qu'on nomme : Guyotek, Guinenek, Drenek, Penfret, Saint-Nicolas, le Lok, la Cigogne, ont quelque étendue. On y trouve de l'eau douce, des paturages, des asperges qui y croissent spontanément, des lapins, la cane royale, un des plus beaux oiseaux de l'Europe, des nuées de pluviers à collier interrompu, des pipis spioncelles, hardis et remuants comme des passereaux qu'ils sont, des bruants de neige, etc.

Anciennement, ces îles étaient habitées; aujourd'hui, elles ne le sont plus; l'une d'elles, la Cigogne, qui domine tout l'archipel et le sépare en deux parties égales, a un petit fort renfermant ordinairement une garnison d'une cinquantaine d'hommes.

C'est le seul ouvrage de défense des Glénans.

A l'époque où notre gars y naufraga, ces côtes maritimes étaient entièrement abandonnées, et l'on n'y rencontrait de temps en temps, particulièrement à Penfret et à St-Nicolas, qui possèdent de bonnes anses, que des pêcheurs venus pour y chercher un refuge momentané contre un grain trop canabiné.

C'est sur la Cigogne que se trouvait Stevan.

Quand il se fut rendu compte de sa position, il regarda les épaves de son bateau dispersées sur le sable.

L'avant et tout le corps de la frêle embarcation avaient été brisés en mille mièttes; mais, par un hasard providentiel, l'arrière, la soute aux provisions, était à peu près intact.

(A suivre.)

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Demain dimanche, *Jeanne qui pleure et Jeanne qui rit*, drame en 4 actes. — Le *Carnaval d'un merle blanc*, folie-vaudeville en 3 actes.

Mardi 2 mars. *Lausanne à vol d'oiseau*, revue locale en 5 tableaux. — *L'été de la St-Martin*, comédie en un acte.